

Atlas de la Biodiversité Communale

Présentation, contexte et premiers résultats



Qu'est-ce qu'un ABC

Un Atlas de la Biodiversité Communale est un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. *Source : Office National de la Biodiversité*

Il recense et compile toutes les données faunes, flores et fongiques d'un lieu.

Les données comprennent la dénomination des espèces vues, leur localisation géographique, les dates d'observation et les mesures de protection à l'échelle nationale et régionale

Ces informations sont ensuite rendues publiques gratuitement

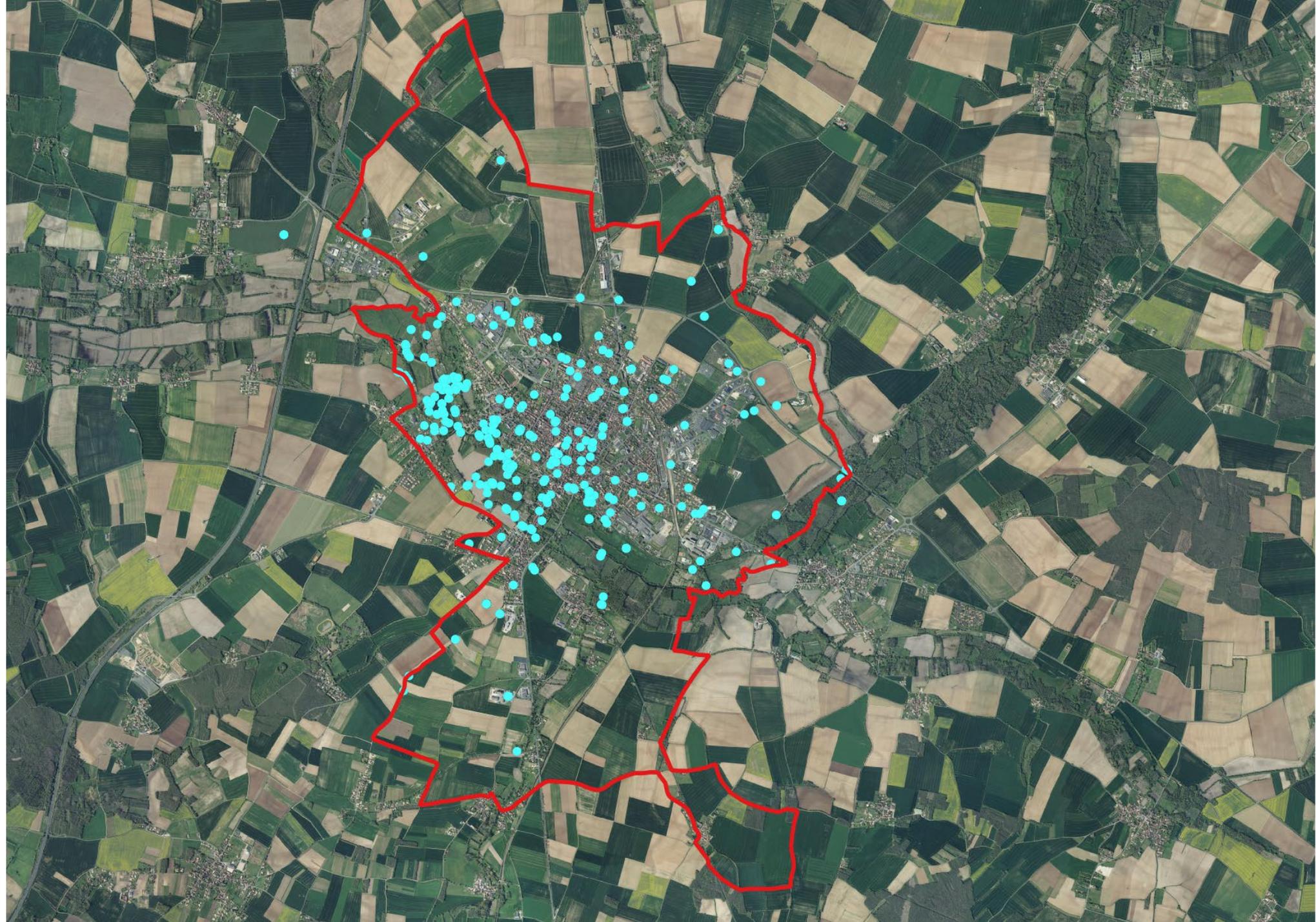
Quelles utilités ?

- Observer la richesse de la biodiversité sur la Ville
- Faire un suivi des populations et prendre des mesures si une espèce est menacée
exemple: création d'un hibernaculum pour les serpents
- Créer une cartographie des espaces les plus et les moins occupés par la nature. Ces habitats seront pris en compte lors de travaux d'aménagements pour éviter de détruire les biotopes. Ils peuvent aussi servir à promouvoir et développer les initiatives de protection de la nature
- Sensibiliser le public à l'environnement et plus spécifiquement aux espèces méconnues et/ou en danger
(voir Biod'y sur le Facebook de la Ville)

Comment le remplir ?

- Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)
- Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)
- Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA)
- Observatoire de la Biodiversité Végétale (OBV)
- Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA)
- FAUNE-FRANCE. Données animales gérées par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)
- Inventaires participatifs de particuliers

Vue
d'ensemble
au
19-04-2022



Bilan des données récupérées (19-04-2022)

Total des espèces observées:

4.261 vues pour 1.748 espèces différentes

Données professionnelles:

3.116 vues pour 1.020 espèces différentes

Données participatives:

1.145 vues pour 1.024 espèces différentes

Nombre de nouvelles espèces par le participatif :

726 nouvelles par le participatif

On voit ici l'importance d'un Atlas participatif.

Espèces différentes recensées après 2000:

1621. Soit 127 spécimens qui n'ont pas été aperçus depuis près de 25 ans

Exemples d'espèces n'ayant pas été recensés depuis 2000



Vison d'Europe
(*Mustela lutreola*) / 1954



Amaryllis
(*Pyronia tithonus*) / 1985



Hibou Moyen-Duc
(*Asio otus*) / 1991



Planorbe Tourbillon
(*Anisus vortex*) / 1998



Cistude d'Europe
(*Emys orbicularis*) / 1983



Crapaud commun
(*Bufo Bufo*) / 1993

Nombre d'espèces menacées sur la commune

Classification liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) en ordre croissant : Préoccupation mineure (LC) < Quasi Menacée (NT) < Vulnérable (VU) < En Danger (EN) < En Danger Critique (CR) < Eteinte (EX)

Liste rouge à l'échelle nationale : 761 LC / 37 NT / 24 VU / 7 EN / 5 CR

Liste rouge à l'échelle régionale : 574 LC / 72 NT / 28 VU / 19 EN / 9 CR / 4 EX au niveau régional

Espèces références pour la Directive Habitat (mesure prise pour protéger les habitats naturels) : 26

Espèces ciblées par la Directive Oiseaux (mesure prise pour protéger les oiseaux) : 65

Espèces concernées par des mesures de Protection Nationale (arrêtés interministériels): 151

=> Total des espèces visées par au moins une mesure de protection : 259

LES ESPÈCES RECENSÉES DANS L'ABC :

DÉTAIL PAR TAXON ET PRÉSENTATION DE
QUELQUES ESPÈCES

*Taxon : entité conceptuelle qui regroupe tous les organismes vivants possédant en commun certains caractères. Ces caractères dépendent du référentiel choisi

Plantes : 546 espèces recensées

- Alismatales : 7
- Apiales : 22
- Asparagales : 25 (dont 7 Orchidées)
- Asterales : 68
- Boraginales : 7
- Brassicales : 29
- Caryophyllales : 36
- Celastrales : 2
- Cucurbitales : 3
- Dipsacales : 12
- Equisetales : 3
- Ericales : 6
- Fabales : 29
- Fagales : 5
- Gentianales : 16
- Geraniales : 7
- Lamiales : 70
- Malpighiales : 19
- Malvales : 8
- Myrtales : 7
- Nymphaeales : 2
- Poales : 86
- Polypodiales : 4
- Ranunculales : 18
- Rosales : 30
- Sapindales : 5
- Saxifragales : 5
- Solanales : 5

Spécimens dont une seule espèce a été identifiée : Buxale, Ceratophyllale, Cornale, Cupressale, Dioscoreale, Laurale, Liliale, Pinale, Proteale, Vitale

Spécimen remarquable : Buplèvre ovale (*Bupleurum subovatum*)

Mesure de protection : En Danger au niveau national et régional

Dernière date d'apparition : 13-12-2021



Quelques espèces supplémentaires



Parisette à quatre feuilles (*Paris quadrifolia*)
Préoccupation mineure national, Vulnérable régional



Fumeterre de Bastard (*Fumaria bastardii*)



Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*)
Préoccupation mineure national, Quasi Menacé régional



Trèfle des prés (*Trifolium pratense*)



Source : wikipédia

Ophrys abeille (*Ophrys apifera*)



© A.-H. Paradis

Ophrys de la passion (*Ophrys passionis*)



© Y. Martin

Ophrys araignée (*Ophrys aranifera*)



Source : wikipédia

Orchis bouc
(*Himantoglossum hircinum*)



P. Gourdan

Néottie ovale
(*Neottia ovata*)



P. Gourdan

Orchis homme pendu
(*Orchis anthropophora*)



J. Thévenot

Orchis pyramidal
(*Anacamptis pyramidalis*)

Amphibiens / Reptiles : 18 espèces recensées

Amphibiens : 11 espèces recensées

Reptiles: 7 espèces recensées

Spécimen remarquable : Triton marbré (*Triturus marmoratus*)

Mesure de protection : Quasi menacé au niveau national / quasi menacé au niveau régional, Directive Habitat, Protection National (amphibiens protégés)

Dernière date d'apparition : 2011



Quelques espèces supplémentaires



Crapaud calamite (*Epidalea calamita*)
Préoccupation mineure national mais Quasi
Menacé régional



Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*)
Idem Crapaud calamite



Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*)
Protection Nationale Reptiles protégés



Lézard des murailles
(*Podarcis muralis*)

Arthropodes (hors arachnides)

4 espèces recensées

Spécimen remarquable : Ecrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*)

Mesure de protection : aucune. Au contraire: espèce invasive ! A éliminer systématiquement. Se référer au lien « espèces invasives » sur le site de la Ville, catégorie « Environnement »

Dernière date d'apparition : 2021



Quelques espèces supplémentaires



Philoscie des mousses (*Philoscia muscorum*)



Ecrevisse américaine (*Faxonius limosus*)
Espèce invasive !



Cloporte commun (*Oniscus asellus*)

Mollusques : 50 espèces recensées

Gastéropodes : 46

Bivalves (mollusque aquatique) : 4

Spécimen remarquable : Mulette des rivières (*Potomida littoralis*)

Mesure de protection : En danger au niveau national

Dernière date d'apparition : 2021



Quelques espèces supplémentaires



Caragouille globuleuse
(*Cernuella virgata*)



Veloutée commune
(*Trochulus hispidus*)



Escargot petit-gris
(*Cornu aspersum*)



Bithynie commune
(*Bithynia tentaculata*)

Insectes et arachnides : 908 espèces recensées

- Araignées : 111
- Coléoptères : 99
- Diptères (mouches) : 68
- Ephémères : 6
- Hémiptères (cigales, pucerons, punaises) : 53
- Hyménoptères (abeilles, guêpes, fourmis) : 45
- Lépidoptères (papillons) : 402
- Mécoptères : 5
- Névroptères : 8
- Odonates (libellules) : 49
- Orthoptères (grillons, criquets) : 36
- Trichoptères (papillons d'eau douce sous forme de larve) : 17

Spécimens dont une seule espèce a été identifiée : Archéognathe, Blattoptère (blatte et termite), Dermaptère (perce-oreille), Mante, Mégaloptère, Phasme, Plécoptère, Psocodea, Zygentome

=> La classification « papillons de jour » (Rhopalocères) et « papillons de nuit » (Hétérocères) n'est plus utilisée par les entomologistes car obsolète

Spécimen remarquable : Argus frêle

Mesure de protection : En danger au niveau régional

Dernière date d'apparition : 12-05-2016



Quelques espèces supplémentaires



Libellule déprimée (*Libellula depressa*) (odonate)



Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo cerdo*) (coléoptère, sous Protection Nationale)



Criquet tricolore (*Paracinema tricolor*) (orthoptère, Quasi Menacé régional)



Araignée cracheuse (*Scytodes thoracica*) (arachnide)



Source : Wikipédia

Lion des pucerons (*Chrysopa perla*) (Névroptère)



Source : Wikipédia

Mouche scorpion (*Panorpa communis*) (Mécoptère)



© C. Quintin

Scatophage du fumier /Mouche à merde (*Scathophaga stercoraria*) (Diptère)



Source : Mme CHARLES

Abeille charpentière (*Xylocopa violacea*) (Hyménoptère)

Mammifères : 32 espèces recensées

Carnivores : 8

Cétartiodactyles (ongulés) : 2

Chiroptères (chauves-souris) : 5

Eulipotyphles (insectivores: taupes, hérissons...) : 6

Lagomorphes (lapin) : 2

Rodentiens (rongeurs) : 9

Spécimen remarquable : Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*)

Mesure de protection : En danger au niveau régional, Directive Habitat, Protection Nationale (mammifères terrestres protégés)

Dernière date d'apparition : 29-08-2021



Quelques espèces supplémentaires



Putois d'Europe / furet (*Mustela putorius*)
Quasi Menacé national, Vulnérable régional



Lérot (*Eliomys quercinus*)
Préoccupation mineure national, Quasi Menacé régional



Crocidure musette
(*Crocidura russula*)



Renard (*Vulpes vulpes*)

Oiseaux : 160 espèces

- Accipitriformes (rapaces diurnes) : 11
- Ansériformes (canards, oies) : 11
- Charadriiformes (oiseaux aquatiques) : 13
- Colombiformes (colombes, pigeons) : 5
- Falconiformes (faucon) : 4
- Gallinacés (poules, cailles, faisan) : 4
- Gruiformes (grues) : 4
- Passeriformes (passereaux) : 81
- Pélécaniformes (oiseaux échassiers et palmipèdes) : 10
- Phoenicopteriformes (flamands) : 2
- Piciformes (oiseaux arboricoles) : 5
- Strigiformes (rapaces nocturnes) : 4

Spécimens dont une seule espèce a été identifiée : Bucerotiforme (Huppe Fasciée), Caprimulgiforme (engoulevents), Coraciiforme (Martin-pêcheur), Cuculiforme (coucous), Otidiforme (outardes), Psittaciforme (perroquets)

Spécimen remarquable : Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*).
Femelle à droite

Mesure de protection : Vulnérable au niveau national, Disparu au niveau régional, Protection Nationale (liste des oiseaux protégés)

Dernière date d'apparition : 22-09-2017



Quelques espèces supplémentaires



Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*)
Vulnérable national, Quasi Menacé Régional



Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*)
En Danger Critique National et Régional, pas aperçu depuis 2003



Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)
Préoccupation mineure national, En Danger Critique régional



Chouette effraie (*Tyto alba*)
Préoccupation mineure national, Vulnérable régional

Poissons : 26 espèces

- Cypriniformes : 12
- Gasterosteiformes : 3
- Perciformes : 4
- Salmoniformes : 3

Spécimens dont une seule espèce a été identifiée : Anguilliforme, Esociforme, Pleuronectiforme, Siluriforme

Spécimen remarquable : Anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*)

Mesure de protection : En Danger Critique au niveau national

Dernière date d'apparition : 01-04-2022



Quelques espèces supplémentaires



Brochet (*Esox lucius*)
Vulnérable national, sous
Protection Nationale)



Grémille (*Gymnocephalus cernua*)



Epinochette du Poitou (*Pungitius vulgaris*)
Quasi Menacé national



Poisson-chat (*Ameiurus melas*)
Espèce invasive !

Champignons : 2 espèces recensées...

Malgré plus de 2.500 espèces différentes de champignons en Charente-Maritime, il n'y a quasiment pas d'informations professionnelles ou particulières sur la Ville de SAINT-JEAN-D'ANGELY.

A ce jour (19-04-2022), nous ne pouvons certifier quels spécimens sont présents sur notre territoire et donc les inclure dans l'Atlas.



Polypore écailléux
(*Polyporus squamosus*)



Morilles (*Morchella*)

Comment participer à l'Atlas de la Biodiversité ?

Rien de plus simple, il vous suffit de vous rendre sur le site de la Ville (<https://www.angely.net/atlas-de-la-biodiversite-communale/>), catégorie « environnement ».

Vous y trouverez les fiches participatives à télécharger en format Word ou PDF. Des exemplaires vierges sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Remplissez les éléments auxquels vous pouvez répondre. Si vous êtes face à une espèce que vous en connaissez pas, prenez-là en photo et transmettez-la nous. Nous ne saurons peut-être pas non plus mais les spécialistes avec qui nous sommes en contact, oui.

Vous pouvez choisir de rester anonyme, de même que l'endroit où vous avez vu le spécimen. Cependant, l'ABC a pour but de connaître les habitats favorables à la biodiversité pour les protéger. Vous pouvez garder secret votre coin à champignons, une localisation approximative suffira (exemple : « plan d'eau » / « Jardins Clément » / « Beaufief » / ...)



Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*)

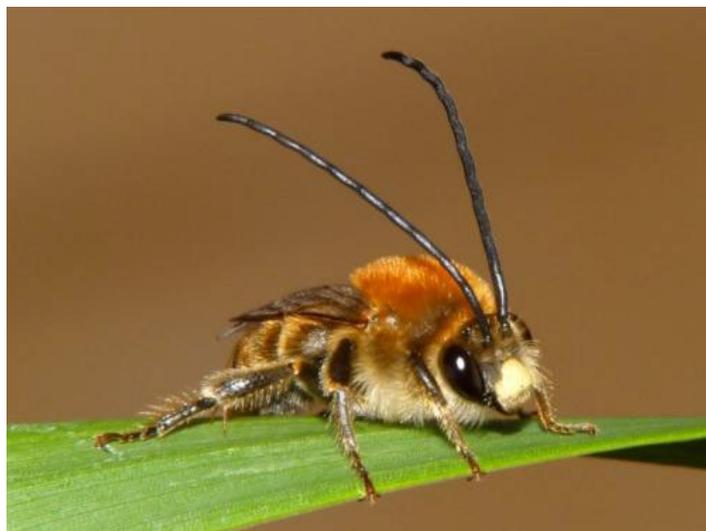


Couleuvre vipérine (*Natrix maura*)



Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*)

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE PARTICIPATION



Abeille à longues antennes
(*Eucera longicornis*)



Dame-d'onze-heures
(*Ornithogalum umbellatum*)



Loutre d'Europe
(*Lutra lutra*)